https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1876



Tarifs de restauration et d'hébergement dans les collèges et lycées de l'Yonne

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : mercredi 3 janvier 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

Résultat de l'enquête menée par le SNES-FSU 89 sur les tarifs d'hébergement et de restauration dans l'Yonne.

Des différences de tarifs importantes d'un établissement à l'autre :

Quelques exemples:

- tarif d'internat : de 1 150,20 euros à 1 248 euros.
- le forfait annuel élève pour 5 repas hebdomadaires à la demi-pension : de 367,20 euros à 448,29 euros.
- le repas élève au ticket : de 2,70 euros à 3,50 euros !
- le repas pour les personnels ATOS : de 1,70 euros à 2,75 euros.
- le repas pour les personnels de catégorie B : de 1,97 euro à 4,06 euros !!
- le repas pour les personnels de catégorie A : de 3,47 euros à 4,71 euros.

Au vu des différences de tarifs, une enquête sur les différences de "qualité" s'impose !!!

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Tarifs d'hébergement et de restauration dans les collèges et lycées de l'Yonne

Les réponses de 14 établissements à l'enquête menée par le SNES-FSU 89.



Fédération Syndicale Unitaire



Copyright © SNES Dijon Page 2/2